



Historique de l'exploitation

Interview Monsieur Thierry Piquerel - Agriculteur

J'ai repris l'exploitation familiale en **1990**. Mes parents étaient installés sur cette ferme depuis 1965, en fermage. J'ai donc repris ce fermage et racheté le troupeau d'engraissement de race Limousine.

En 1992, j'ai racheté le corps de ferme et 2 ha attenants. Je n'ai racheté le reste (environ 60 ha) qu'en 2002.

En 2004, j'ai créé un GAEC avec un autre agriculteur de la commune pour diversifier mon exploitation agricole et la rendre plus compétitive. Nous avons développé deux ateliers d'élevage : un atelier d'engraissement bovin en bâtiment de 70 vaches allaitantes de race Limousine et un atelier d'élevage de 800 porcs de race Large White. Nous construisons une stabulation afin d'accueillir leurs animaux. Le GAEC cesse son activité et est dissout en 2011 pour cause de non rentabilité. Je me suis alors retrouvé presque seul à gérer l'exploitation. Afin de clôturer le GAEC, j'ai dû vendre mon troupeau pour payer les parts de mon associé, ce qui revenait quasiment à repartir de zéro.

Malgré moi, pour continuer, j'ai alors créé l'EARL de la Besse en 2012 avec une exploitation principalement orientée vers de la grande culture (100 ha de cultures céréalières et 100 ha de prairies). Une partie des fourrages est dédiée à la vente de paille au centre équestre d'Ambazac et l'autre partie à

la vente de foin.

Mais, après 15 années de cultures et des conditions climatiques qui se dégradent je vois aujourd'hui mes terres s'appauvrir et la performance agricole diminuer. Pour ces raisons, j'ai décidé d'orienter mon exploitation vers une activité élevage extensif plus durable et un système de production autosuffisant limitant les intrants (source de perte de revenus). Le projet agrisolaire s'inscrit dans cette perspective. Dans cette phase de mutation, j'ai acheté en fin d'année 2021 40 vaches de race Limousine prêtes à vêler pour constituer un cheptel reproducteur qui remplace mon activité d'animaux en pension.

Évolution

En tant qu'agriculteur, l'évolution s'est faite petit à petit car je suis parti de rien. Bien sûr dans

« Aujourd'hui, je regarde le chemin parcouru : il y a eu des embûches, mais finalement je suis fier d'avoir su maintenir mon exploitation. »

Monsieur Piquerel

« Je ce que je souhaite souligner, c'est qu'il est passé par des moments difficiles mais il a su gérer les difficultés, avec l'aide de la coopérative qui nous suit et nous fait confiance, et il a réussi à reconstituer un troupeau. Pour tout ça je suis fière de lui. »

Madame Piquerel



Le métier d'agriculteur

Depuis combien de temps exercez-vous en tant qu'exploitant agricole ?

J'ai passé mon BEPA en 1986, à la Maison Familiale de Beynac. Je me suis installé en 1986.

Parlez-nous de votre expérience en tant qu'exploitant agricole ?

Entreprendre, être son propre patron, avoir sa liberté, c'est motivant. C'est un métier concret, utile. On produit des denrées alimentaires et on sait pourquoi on travaille.

Pourquoi m'être tourné vers l'élevage traditionnel ? Depuis 3 à 4 ans, je suis passé en bio. Je voulais d'un système qui vise à diminuer les charges, à simplifier l'outil de production et plus adapté à l'environnement. De ce point de vue là, l'élevage à l'herbe est plus adapté que le système de céréale conventionnel.

Le bio, pourquoi ce choix ? Il y a bien sûr les raisons économiques, pour diminuer les charges (moins d'intrants) mais aussi éthique : revenir à une agriculture plus raisonnée et manipuler moins de produits phytosanitaires. C'est une prise de conscience, un choix personnel : produire moins mais mieux. A l'herbe, ça correspond mieux à cette façon de voir.

Les difficultés : le gros problème de ce métier, c'est la main d'œuvre.

« C'est pour ça qu'on projet agrisolaire permettra d'apporter cette sérénité et capacité supplémentaire d'investir. »

Seul c'est un métier difficile, car parfois on a besoin d'entraide (notamment par exemple pour rassembler le troupeau). Il y a aussi le manque de visibilité pour pouvoir s'engager sur une



filière. Se lancer sur des investissements et embaucher reste compliqué quand on n'a pas la vision de l'évolution des prix.

« Quand il avait plus de surface, les journées étaient interminables. Actuellement, avec cette « conversion », ou plutôt « réorientation », il a gagné en qualité de vie car il a moins de stress. Il a réussi à gérer cette phase et se remettre en question. Sur le parcours, la difficulté ça a été de rebondir après la dissolution du GAEC, moralement, financièrement... Ça a affecté la vie de famille. » **Madame Piquerel**

Comment gérez-vous les risques liés au climat ?

Le plus gros risque climatique c'est la sécheresse dans les systèmes d'élevage. Ça me fait moins peur, car du coup j'ai moins de cultures. Par rapport aux animaux, avec les sécheresses, le risque est plutôt sanitaire (parasites) et l'enjeu est le bien-être animal. L'objectif est de faire des réserves et d'adapter le changement : système extensif.



Le projet agrivoltaïque

Quels sont les enjeux sur votre exploitation qui vont motiver à vous diriger vers un projet agrivoltaïque ?

Techniquement l'objectif est d'avoir des animaux plus près de la ferme, et plus regroupés (aspects pratiques de conduite et gestion). L'objectif est aussi de les protéger pour favoriser leur bien-être (ombrage/intempéries). L'avantage est aussi pour la production d'herbe, mieux répartie, puisque in fine l'objectif à atteindre c'est l'autosuffisance.

Du point de vue économique, au-delà de l'autosuffisance, le complément de revenus permet d'envisager de travailler plus sereinement, et il ne faut pas le cacher, c'est une capacité d'investissement supplémentaire.

Quelle surface de votre exploitation est concernée par votre projet ?

Le projet est sur 24 ha clôturés, sur une SAU d'environ 130 ha.

Comment voyez-vous l'avenir de votre exploitation ? Quelle est votre vision de l'agrivoltaïsme dans le paysage agricole de demain ?

Ce projet va très certainement influencer positivement l'attractivité de l'exploitation, puisqu'il va participer à la rendre plus performante.

« Je vois un avenir plus serein, car ce sera je pense plus facile après nous, de transmettre l'exploitation à un jeune agriculteur. »

L'avenir de l'agrivoltaïsme : sera positif si bien encadré. Il ne faut pas un développement anarchique de l'agrivoltaïsme, mais il y a quand même une somme de contraintes qui réduisent ce risque. Je pense que c'est une belle opportunité pour maintenir des exploitations d'élevage traditionnel sur le territoire (filière en difficulté en lien avec la diminution constante de la consommation de viande). Je pense qu'à l'avenir les produits de qualité se vendront peut être en moins grande quantité, vu le marché. Les projets agrivoltaïques compensent cette perte financièrement. Ils répondent aussi aux attentes de la filière, et aux besoins de production d'nrj.

Afin de préserver l'impact visuel, des aménagements paysagers sont-ils prévus dans votre projet ?

Oui. Aucun élément végétal n'est coupé ou arraché. Des haies sont renforcées et d'autres sont créées. (environ 2300 ml de haie au total sont aménagés). Il y a aussi l'installation reculée (de 10 m minimum) par rapport au sentier d'Ambazac.

Y-a-t-il eu un processus d'information concernant votre projet ? Comment a été perçu votre projet par la commune et ses habitants ?

Oui, il y a eu un processus d'information à plusieurs niveaux. Nous avons présenté ce projet 2 fois en conseil municipal, nous avons bien sûr présenté ce projet aux administrations concernées. Et il y a eu 2 séances d'information des habitants, riverains. Lors de la première réunion le 17 février 2024, peu de monde s'est déplacé. Les personnes s'interrogeaient surtout sur le fonctionnement et sur la durée de l'installation.

Je pense qu'en règle générale les gens sont plus interrogatifs que véritablement opposés. Il y a bien sûr des opposants, nous en avons vu lors de la 2ème séance d'information le 31 juillet dernier, mais il y en a beaucoup extérieurs à la commune. La séance d'information du 31/07 a d'ailleurs été mise en place à leur demande, pour répondre à leurs questions et pour leur délivrer l'information la plus juste.

En quoi ce projet peut-il être bénéfique pour le territoire et les habitants de votre commune ?

Pour plusieurs raisons :

Ce projet aide à maintenir une exploitation agricole sur la commune, ce qui est bénéfique à la fois en terme d'activité mais aussi d'entretien du paysage. Il ne faut pas se cacher que les retombées écono-

miques sont intéressantes pour le territoire, via les taxes associées. Il y a aussi un intérêt pour la filière avec la compensation collective. Pour les personnes du territoire avec le financement participatif. Il y a aussi des actions menées en faveur de la biodiversité et de la gestion cynégétique, qui répondent à des attentes d'acteurs de nos territoires ruraux.

Comment s'est déroulée votre collaboration avec Samsolar ? Comment avez-vous connu l'entreprise ? Comment s'est passée la mise en place du projet agricole ?

J'ai connu Samsolar par l'intermédiaire d'un autre agriculteur du département, et j'ai pris contact avec eux. La collaboration s'est très bien déroulée, basée sur la confiance et le dialogue. Tout a été exposé très clairement au niveau des informations nécessaires. Ils ont respecté toutes les contraintes que j'ai pu édicter et mis en perspective le projet que je souhaitais.

Le projet a été conçu en s'appuyant sur l'expertise interne de Samsolar, en particulier au niveau agricole, mais aussi des professionnels de la filière départementale. La phase de développement a été donc été très instructive et nous avons toujours avancé en communiquant beaucoup.

Monsieur Thierry Piquerel.

